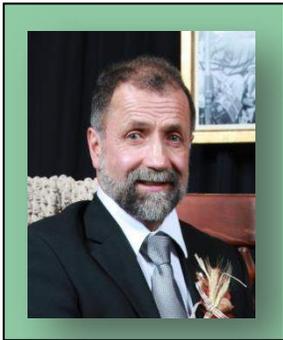


Solidarité agricole

Février 2014, vol. 27, n° 1

UPA FÉDÉRATION DE
L'UPA-ESTRIE

ÉDITORIAL



Bonjour Productrices,
Producteurs,

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a déclaré 2014 *Année internationale de la ferme familiale*. Je me demande pourquoi cette année et pas avant.

L'importance de l'agriculture et de la ferme familiale a toujours été primordiale depuis le début de la colonisation. Si on s'en préoccupe davantage cette année, c'est peut-être parce qu'on la sent menacée.

La croissance de la population et l'augmentation du nombre de travailleurs agricoles plutôt que du nombre de producteurs-propriétaires sont source d'inquiétude. Pourtant, la meilleure façon de nourrir une population et d'occuper le territoire demeure la ferme familiale. Sa définition varie énormément des pays en voie de développement aux pays industrialisés. Dans le premier cas, les paysans sans propriété foncière, pratiquant une agriculture de subsistance, représentent souvent 80 % de la population totale du pays.

Chez nous, la ferme familiale a plusieurs visages, de la grande entreprise faisant vivre plusieurs familles jusqu'à la ferme de petite taille. Il coexiste une grande

variété de productions et de dimensions, mais les fermes ont toutes en commun que les décisions et la grande partie du travail qui s'y effectue sont sous la responsabilité de la famille.

Au Canada, 95 % des fermes sont familiales. Au Québec, c'est semblable, mais 47 % d'entre elles sont des fermes de petite taille.

Faisons en sorte qu'il soit toujours possible de choisir librement le type d'agriculture que chacun veut pratiquer. Tout au long de l'année, profitons de l'occasion de faire connaître les gens qui travaillent sept jours par semaine à nourrir leurs concitoyens et à mettre en valeur la ferme familiale. À tous les paliers de l'Union, des gestes seront posés. Chacun de vous peut être un ambassadeur de l'agriculture familiale.

En 2014, c'est aussi la dernière étape de l'UPA du futur. Je profite de ce début d'année pour souhaiter la bienvenue aux producteurs et aux productrices des trois municipalités qui se sont joints à nous pour former le Syndicat local de l'UPA du Granit et aux producteurs et aux productrices des trois municipalités du Syndicat de l'UPA de Frontenac.

À tous les producteurs et les productrices de l'Estrie, je vous souhaite une fin d'hiver exempte de catastrophes et chargée de belles promesses printanières.

François Bourassa, président

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie
4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1 855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 2 700 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Abonnements : 2 600 entreprises agricoles

ANNONCER VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905

vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 14 mars 2014

Date de parution : 3 avril 2014

Dans ce numéro :

Convocation AGA des producteurs de bovins.....	3
Bienvenue en Estrie	5
Reconfiguration du plan conjoint du bois	7
Félicitations à Brigitte Tardif!	7
Créateurs de Saveurs à la télévision.....	9
Tournée d'information sur le transport	11

Ateliers de perfectionnement 2014

Un minimum de participants est requis pour démarrer les formations.

Inscrivez-vous rapidement sur notre tout nouveau site Internet www.formationagricole.ca ou au 819 346-8905, poste 114.

Les dates et les lieux vous seront confirmés par la suite.

	Titre de la formation	Heures	Formateur	Lieu	Date	Coût
	ACÉRICULTURE ET FORESTERIE					
Nouveau	Culture de champignons agroforestiers	Détails à venir				
	AGROENVIRONNEMENT					
Nouveau	Minimiser la compaction des sols : choix et utilisation des pneus	5.5	Vincent Lamarre	Lennoxville	À venir	À venir
	Utilisation des pesticides en milieu agricole et dans les bâtiments de ferme	12	Formation à distance		En tout temps	200 \$
Nouveau	Technique de ferti-irrigation de petits fruits en champs	7	Détails à venir			
	COMMERCIALISATION ET MISE EN MARCHÉ					
Nouveau	Le marché des grains	24	Stéphane D'Amato	Sherbrooke	18, 25 févr, 4, 11 mars	298,94 \$
	L'égalage et la mise en valeur des produits	6	Marc Laroche	Coaticook	15 mars	48,29 \$
	BÂTIMENT ET MACHINERIE					
Nouveau	Affûtage et entretien d'une scie à chaîne	12	Éric Quirion	Coaticook	À venir	96,58 \$
	Entretien de base d'un tracteur	6	Nicolas Badeau	Coaticook	15 février	48,29 \$
	Perfectionnement aux procédés de soudure	12	Sébastien Landry	Coaticook	22 et 23 février	96,58 \$
	GESTION					
Nouveau	Sigafinance	18	SIGA	Localité centrale	Selon la demande	
	Gestion de documents et des archives	3			Février	45 \$
	PRODUCTION VÉGÉTALE					
Nouveau	Production d'ail	6	Geneviève Legault	Sherbrooke	7 mars	48,29 \$
Nouveau	Culture de ginseng en milieu forestier	6	Rudiger Markgraf	Sherbrooke	22 février	48,29 \$
	Survol des cultures émergentes : petits fruits et noix	7	Laurie Brown	À venir	1 ^{er} mars	56,35 \$
	La culture biologique de la camérisse	14	Laurie Brown	À venir	6 et 7 mars	112,70 \$
	Plantation d'un verger d'arbres à noix	7.5	Laurie Brown	À venir	8 avril	60,40 \$
	Culture biologique du sureau	14	Laurie Brown	À venir	12 et 13 avril	112,70 \$
	SANTÉ ET SÉCURITÉ					
	Secourisme en milieu de travail	12	Urgence Vie	Sherbrooke	25 mars, 3 avril	Gratuit ou 118,42 \$
	TRANSFORMATION ALIMENTAIRE					
Nouveau	Procédé artisanal de mise en conserve	42	À venir	À venir	10 au 13 févr, 3, 4 mars	434,90 \$
	Hygiène et salubrité des aliments (manipulateurs et gestionnaires)	14	Michèle Julien	Coaticook	5, 6 avril	225,75 \$

Inscrivez-vous en ligne au : www.formationagricole.ca

Pour plus d'information, communiquez avec **Jessica Mackey**, répondante en formation agricole de l'Estrie
819 346-8905, poste 114 rfaestrie@upa.qc.ca ou estrie@formationagricole.com



Commission scolaire
des Hauts-Cantons

Emploi
Québec

Deuxième édition de la soirée fondue au fromage au profit de la relève

Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) organise, le 21 février prochain, la 2^e édition de son souper fondue au fromage. Tous les produits servis lors de cette soirée proviennent de la région de l'Estrie. Le vin du vignoble l'Orpailleur sera en vente sur place. Les surplus dégagés lors de cette soirée serviront à financer les activités du SYRAE.



Veillez réserver vos billets auprès de Marc-Sylvain Pouliot au 819 346-8905, poste 128.

Date : 21 février 2013 **Heure** : 18 h **Lieu** : Salle du Parvis, 987, rue du Conseil, Sherbrooke **Coût** : 40 \$



SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DE L'ESTRIE

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

NOTICE OF MEETING ANNUAL GENERAL MEETING

L'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de bovins de l'Estrie et l'assemblée annuelle des producteurs en groupe de la région de l'Estrie auront lieu :

DATE : LE MERCREDI **19 FÉVRIER 2014**

HEURE : **9 h 30**

ENDROIT : **HÔTELLERIE LE BOULEVARD**
4201, boul. Bertrand-Fabi, Sherbrooke

8 h 30 Inscriptions  **Apportez votre carte de l'UPA**

The annual general meeting of the Syndicat des producteurs de bovins de l'Estrie and the annual meeting of the Eastern Townships producers group which will be held:

DATE: Wednesday, **FEBRUARY 19, 2014**

TIME: **9:30 a.m.**

PLACE: **HÔTELLERIE LE BOULEVARD**
4201, boul. Bertrand-Fabi, Sherbrooke

8:30 a.m. Registrations  **Bring your UPA card**

ORDRE DU JOUR

Les principaux points à l'ordre du jour seront :

- **Adoption du nouveau règlement du Syndicat des producteurs de bovins de l'Estrie sur la base du modèle fourni par l'UPA y compris les modifications apportées à la composition du conseil d'administration**
- Rapport financier
- Rapport d'activité
- Travail en atelier (selon les activités de mise en marché)
- Élection des administrateurs et des délégués
- Résolutions
- Présentation de la Fédération des producteurs de bovins du Québec

AGENDA

Most important points on the agenda will be :

- **Adoption of the new regulation of the Syndicat des producteurs de bovins de l'Estrie based on the model provided by the UPA including changes in the composition of the Board of Directors.**
- Financial report
- Report on the Union's activity
- Group workshops (by marketing activities)
- Election of the directors and delegates
- Resolutions
- Presentation by the Fédération des producteurs de bovins du Québec

Conférence « Qu'est-ce qui influence les prix, le marché ? »

Comptant sur votre présence.
Robert Trudeau, secrétaire

Hoping to see you.
Robert Trudeau, secretary

Le droit de vote étant réservé aux mandataires de l'entreprise (compagnie ou société), vous devez vous assurer que vous êtes la ou le mandataire de votre entreprise en communiquant avec Brigitte Tardif au 819 346-8905, poste 140 avant le 14 février 2014.

The right to vote being reserved to the company's representatives, you must make sure that you are the representative for your company. To do so, please contact Brigitte Tardif 819 346-8905, extension 140 before February 14, 2014

Lancement de la phase III du Projet de création de panneaux d'interprétation historique en agrotourisme

Patrick Chalifour, agr., conseiller en aménagement, développement rural et agrotourisme, MAPAQ-Estrie

Le Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est lance la phase III du *Projet de création de panneaux d'interprétation historique en agrotourisme*. Le projet vise à bonifier les activités touristiques de 20 nouvelles entreprises agrotouristiques des Cantons-de-l'Est par la création et la production de trois panneaux d'interprétation à volet historique.

Ces panneaux consacrés à l'histoire mettent en lumière la spécificité de l'attrait, de son site et de sa localité. L'objectif est d'offrir un produit agrotouristique unique; renforçant ainsi le pouvoir attractif et permettant d'augmenter le nombre de visiteurs et d'engendrer des impacts économiques significatifs.

Le *Circuit agrotouristique des Cantons-de-l'Est* compte déjà 32 attrait ayant participé aux volets I et II du projet. L'objectif du volet III est que le Circuit représente au moins 50 % de l'offre agrotouristique des Cantons-de-l'Est afin d'en faire un produit d'appel. Participer c'est donc s'assurer d'une belle visibilité et du pouvoir attractif d'un groupe!

La recherche d'information à partir de sources historiques ainsi que la production des panneaux - soit la rédaction des textes, la traduction, la révision, le graphisme, l'impression et l'intégration dans le circuit de l'attrait des trois panneaux - sont à la charge de la conseillère en tourisme qui sera épaulée par une traductrice et un graphiste.



Inscrivez-vous le plus tôt possible! Pour information : info@cace-agrotourisme.org ou téléphonez à Patrick Chalifour, agr. MAPAQ au 819 820-3001, poste 4358.

Journée Agrotourisme dans les Cantons

Le Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est (CACE) vous invite à participer à la *Journée Agrotourisme dans les Cantons* qui se déroulera le mardi **11 mars** prochain, aux Vergers de la Colline, situés à Sainte-Cécile-de-Milton (près de Granby).

Lors de cette journée, vous aurez l'occasion de rencontrer plusieurs gestionnaires d'entreprises agrotouristiques et des intervenants impliqués en agrotourisme de la région des Cantons-de-l'Est. De plus, vous connaîtrez les bons coups du CACE en 2013 et assisterez aux conférences dédiées à l'agrotourisme. Enfin, vous pourrez visiter les « coulisses » du site Les Vergers de la Colline.

Pour vous inscrire (inscription en ligne seulement), allez sur le site du CACE : www.cace-agrotourisme.org
Information : info@cace-agrotourisme.org ou 819 820-3001, poste 4358

Bienvenue en Estrie aux gens de six municipalités du Granit

Valéry Martin, conseillère aux communications

Voilà, c'est fait. Les modifications territoriales de notre région ont été complétées dans le cadre de l'UPA du futur. Ce sont donc 471 producteurs agricoles répartis sur 296 fermes de six municipalités de la MRC du Granit, faisant auparavant partie de la Fédération de l'UPA de la Beauce qui font maintenant partie de la Fédération de l'UPA-Estrie.

Les municipalités de Lac-Drolet, Saint-Ludger et Saint-Robert-Bellarmin font désormais partie du Syndicat local de l'UPA du Granit tandis que les municipalités de Lambton, Courcelles et Saint-Sébastien forment ensemble le Syndicat de l'UPA de Frontenac.

Soyez toutes et tous les bienvenus. N'hésitez pas à joindre vos administrateurs ou les employés du bureau de la Fédération de l'UPA-Estrie pour répondre à vos questions ou pour obtenir un service. (Voyez les coordonnées en p. 1 ou visitez le www.estrie.upa.qc.ca)

Tout au long de cette année de publication du bulletin *Solidarité agricole*, nous profiterons de l'occasion pour vous présenter ainsi qu'à tous ceux et celles qui gravitent depuis moins longtemps dans le milieu agricole, les principaux dirigeants de votre fédération. Nous espérons que cet exercice vous plaira et vous aidera à entrer en contact avec ces personnes lorsque vous les croiserez dans l'une ou l'autre des activités de l'Union ou par hasard.

François Bourassa est président de la Fédération de l'UPA-Estrie depuis 2009. Depuis toujours, il est producteur laitier et acéricole à Valcourt, dans la MRC du Val-Saint-François. François a pris la relève de ses parents qui demeurent encore sur la terre. Il a six enfants et cinq petits-enfants. Sa conjointe, Vicki a quatre enfants. Vous comprendrez que François a donc appris depuis longtemps à s'exprimer en public.



En plus d'être le porte-parole officiel de la Fédération, François siège au comité des résolutions du congrès, s'occupe des dossiers d'aménagement du territoire, des relations de travail et de l'environnement. Il préside également un nouveau groupe de travail regroupant les représentants des fermes de petite taille. Il siège aussi à la Conférence régionale des élus de l'Estrie et au conseil d'administration d'Agri-traçabilité Québec.

Réal Marcoux est membre du conseil exécutif de la Fédération de l'UPA-Estrie depuis 1993 et vice-président depuis 1996. Réal est producteur de veaux d'embouche à Weedon, dans la MRC du Haut-Saint-François depuis 1973. Réal et sa conjointe, Jocelyne, ont trois enfants et cinq petits-enfants. Avant l'UPA du futur, Réal était aussi président de son syndicat de base (Weedon) maintenant regroupé avec deux autres (La Patrie et Sawyerville) pour former le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François. Ses 25 années de syndicalisme agricole ont été soulignées au congrès de l'UPA en 2009.



En plus des fonctions normalement attribuées à un vice-président, Réal fait partie du comité des résolutions du congrès, s'occupe des négociations de la convention collective des employés de la Fédération et est responsable du service de comptabilité et de fiscalité. Vous aurez compris qu'il aime les chiffres celui-là!

Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Valérie Giguère, responsable du Centre d'emploi agricole

Vous êtes un producteur laitier, porcin ou serricole et vous avez des employés, ce message s'adresse donc à vous.

Votre entreprise pourrait être admissible au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) administré par Emploi-Québec. Ce programme permet, sous la formule du compagnonnage, à du personnel d'expérience de transmettre, tout en travaillant, à un apprenti son savoir-faire et ses connaissances du métier. Celui-ci reçoit son salaire tout au long de sa formation et pourra obtenir un certificat de qualification professionnelle lorsqu'il aura maîtrisé toutes les compétences décrites dans le carnet d'apprentissage qui lui sera remis au début de sa formation.

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail vise à favoriser l'accès d'un plus grand nombre de personnes notamment au métier d'ouvrier en production laitière, porcine ou serricole par le développement et la maîtrise de compétences en milieu de travail et par la reconnaissance officielle de celles-ci. Vous bénéficiez également d'un soutien de la part d'Emploi-Québec qui affectera quelqu'un qui assumera un rôle de suivi, de coordination et de gestion du programme tout au long de la démarche.

De plus, la participation à ce programme rend votre entreprise admissible à un crédit d'impôt remboursable pour une partie de vos dépenses. Pour plus d'information, communiquez avec le Centre local d'emploi le plus près de chez vous.

CLE d'Asbestos : 819 879-7141

CLE de Lac-Mégantic : 819 583-1500

CLE de Coaticook : 819 849-7080

CLE de Magog : 819 843-6588

CLE de Sherbrooke : 819 820-3411

CLE de Windsor : 819 845-2717

CLE d'East Angus : 819 832-2403

La 5^e Journée porcine de l'Estrie

Vendredi 21 février 2014 au Pavillon Sévigny - 2000, rue du Collège à Sherbrooke

- 9 h 15 **Accueil**
9 h 40 **Mot d'ouverture par Victor Blais**
9 h 45 **Mot d'Alain Giguère, directeur du Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc de Lennoxville**
- 9 h 50 **Analyse et stratégie d'achat de grains pour 2014**
Stéphane D'Amato, président, Service-conseil AXIS Agriculture Inc.
- 10 h 50 **Le transfert des vitamines et des minéraux de la truie et ses porcelets : au-delà d'une seule insuffisance en fer**
Jacques Matte, agr. Ph.D., Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc de Lennoxville
- 11 h 25 **Les porcs autres que Qualité Québec : les différents cahiers de charges**
Daniel Hudon, directeur du Service de la mise en marché, Les Éleveurs de porcs du Québec
- 12 h 10 **Dîner sur place**
- 13 h 10 **Les stratégies de promotion de la viande porcine : les actions et les résultats**
Julie Gélinas, directrice du Service de marketing, Les Éleveurs de porcs du Québec
- 14 h **La santé dans les élevages : DEP, SRRP... comment gérer les crises sanitaires**
Dr. Isabelle Sénéchal, Clinique Demeter
- 15 h **Témoignage de Sandy Dussault, productrice, Porcherie LGRB Inc.**
- 15 h 30 **Mot de clôture et tirage**



Québec

• Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
• La Financière agricole



Pour information : SPPE : 819 346-8905, poste 128

Reconfiguration des limites territoriales des plans conjoints des producteurs de bois de l'Estrie, de la Maurice et de Labelle

Sylvain Dulac, ing.f., directeur adjoint du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a rendu, le 27 novembre 2013, sa décision concernant la demande de reconfiguration des limites territoriales des plans conjoints des producteurs de bois de l'Estrie, de la Mauricie et de Labelle.

Depuis le 11 décembre 2013, tous les producteurs de bois sur le territoire de la région administrative de la Montérégie sont des producteurs de bois visés par le plan conjoint des producteurs de bois de l'Estrie à l'exception de ceux dont le boisé est situé sur le territoire des trois municipalités suivantes, sur le territoire du Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec, soient : Sainte-Christine, Saint-David d'Yamaska et Saint-Gérard-Majella.

Dorénavant, tous les bois de forêt privée mis en marché en provenance de la grande région administrative de la Montérégie sont sous la gestion du plan conjoint des producteurs de bois de l'Estrie et conséquemment tous les paiements de bois de sciage devront être faits au nom du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie.

La décision de la RMAAQ peut être consultée en ligne sur www.rmaa.qc.ca. Voir le numéro de décision # 10155 du 27 novembre 2013.

Pour plus de renseignements, vous êtes priés de communiquer avec Raymond Thibeault, directeur du SPBE, au 819 346-8905, poste 115 ou par courriel à rthibeault@upa.qc.ca.

Félicitations à Brigitte Tardif pour ses 26 années de service!

Diane Lacroix, directrice de la Fédération de l'UPA-Estrie

À chaque 2 ans, dans le cadre du congrès provincial, l'Union organise une activité pour souligner les 25 années de service des employés. L'année suivante, c'est au tour des administrateurs. Plus de 48 employés d'un peu partout au Québec ont été honorés cette année. **En Estrie nous avons souligné les 26 années de service de Brigitte Tardif.**

Brigitte est arrivée à la Fédération de l'UPA-Estrie le 16 novembre 1987. Gravissant les échelons un à un, elle est aujourd'hui conseillère à la vie syndicale. Le président, François Bourassa, dit souvent de Brigitte, à la blague, qu'elle a certainement falsifié son âge lors de son embauche.

Félicitations Brigitte Tardif et merci pour tes 26 années de services!



«Mon énergie et ma détermination à promouvoir et développer l'agriculture de chez nous, je la puise au sein des productrices et producteurs qui travaillent chaque jour sans relâche à offrir un produit de qualité par leur amour de la terre.» Brigitte Tardif, Estrie. Elle est accompagnée sur la photo par Diane Lacroix (à droite), directrice de la Fédération de l'UPA-Estrie.

Vendre ou transférer son entreprise?

Marc-Sylvain Pouliot, conseiller en vie syndicale

Vendre ou transférer son entreprise ? Voilà une question d'actualité à laquelle la plupart des producteurs auront à répondre une seule fois au cours de leur vie. Quels que soient les motifs qui appuient leur décision : la présence ou l'absence de relève familiale ou non familiale, l'attachement à l'entreprise, la transférabilité de l'entreprise, etc., il importe de bien connaître les possibilités afin de faire les bons choix. Attention! Ces questions seront traitées par Mario Dumas, C.A., fiscaliste via deux conférences lors de la Journée régionale sur le démarrage et le transfert en agriculture qui se tiendra le **13 février** prochain à l'Hôtellerie Le Boulevard à Sherbrooke. Pour plus d'informations, contactez Marc-Sylvain Pouliot au 819 346-8905, poste 128.

Journée démarrage et transfert d'entreprises agricoles

8 h 30 **Accueil et visite des kiosques**

9 h **Mot de bienvenue**

David Beauvais, Syndicat de la relève agricole de l'Estrie

9 h 05 **Témoignage d'une relève non apparentée : de Reine-Chapleau à Rustique Apiculture**

Jean-François Régalbuto, propriétaire, Rustique Apiculture SENC, Saint-Camille

9 h 30 **Quand les opportunités tracent le parcours**

Johanne Breton, propriétaire, Les jardins Naturlutte, Ulverton

9 h 55 **Conditions de succès pour un établissement réussi en horticulture**

André Carrier, agr., conseiller horticole, MAPAQ de la Chaudière-Appalaches

10 h 45 **S'établir en production laitière : oui, c'est possible**

Yanick Breton, copropriétaire, Ferme Taly SENC, Saint-Malo

11 h 10 **Démystifier la fiscalité et le transfert de ferme : vendre ou transférer?**

Mario Dumas, fiscaliste, Dumas Leduc, CA inc.

12 h **Dîner et visite des kiosques**

13 h 10 **Concours « Tournez-vous vers l'Excellence » de la Financière agricole**

Vidéo des lauréats 2013, Dominic Labrie, conseiller en financement, FADQ

13 h 25 **Démystifier la fiscalité et le transfert de ferme : relève familiale ou non familiale**

Mario Dumas, fiscaliste, Dumas Leduc, CA inc.

14 h 10 **Goliath et David – Rapport de stage 2013 au Brésil**

Charlène Blais et Samuel Dubé, étudiants en gestion et exploitation d'entreprise agricole, Cégep de Sherbrooke

14 h 35 **Persévérance et confiance en soi, la route vers la réussite!**

Christian Vachon, triathlète, Magog

15 h 45 **Mot de la fin**

David Beauvais, Syndicat de la relève agricole de l'Estrie

Cette année, la journée démarrage et transfert d'entreprise fait une grande place aux entreprises en situation de transfert.

En plus des témoignages inspirants de jeunes de la relève qui viendront présenter leur parcours souvent hors normes, les participants pourront entre autres profiter des conseils d'un fiscaliste chevronné reconnu pour ses talents de vulgarisateur.

COMITÉ ORGANISATEUR

Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE)
Réseau Agriconseils de l'Estrie
MAPAQ de l'Estrie
La Financière agricole de l'Estrie (FADQ)
CRIFA
Cégep de Sherbrooke



Quand je fais mon marché...

Ghislain Lefebvre, coordonnateur du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Rejoindre les consommateurs qui font leur épicerie et les inciter à choisir les produits Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, voilà l'objectif de la campagne publicitaire télévisée de notre marque régionale cet hiver. La diffusion commencera sur les ondes de Radio-Canada le 17 février et se poursuivra pendant les trois semaines suivantes. Après trois années de déploiement, le projet de marque régional est mûr pour un grand coup de visibilité auprès des consommateurs téléphiles.



Trois axes de développement

Pour bien fonctionner, la marque Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est doit s'articuler autour de trois axes distincts: les producteurs, les lieux de vente (marchands, marchés publics et de solidarité, restaurants, boutiques à la ferme ou sur le lieu de production...) et bien sûr les consommateurs! Il y a actuellement 70 entreprises certifiées Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est. Plusieurs épiciers se sont joints aux Épiciers complices dans les dernières semaines avec la venue du Métro Plouffe de Magog, le Provigo Le Marché de Sherbrooke et le IGA Bouchard également situé à Sherbrooke. Il y a actuellement sept Épiciers complices (grandes surfaces) et cinq Espaces boutiques (petites surfaces). Face à cette mobilisation des producteurs et des marchands, c'est le moment idéal de cibler des actions pour que les consommateurs connaissent encore plus la marque de chez nous.

Tout en ciblant le marché de détails, la publicité de cet hiver contribuera aussi à la reconnaissance de la marque Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est pour les entreprises qui l'utilisent sur le marché de la restauration, du tourisme gourmand et des marchés publics et de solidarité.

Dans le panier d'épicerie que l'on verra dans les 30 secondes de publicité, il sera possible de repérer les produits de 21 entreprises. Pour les gens impatientes de les identifier, rendez-vous dès le 17 février sur www.createursdesaveurs.com afin de visionner l'annonce.

Toujours dans le but de faire connaître la marque auprès des consommateurs, Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est a tenu un kiosque lors du salon des Découvertes Savoureuses qui a eu lieu au Centre de Foires de Sherbrooke les 31 janvier, 1^{er} et 2 février derniers. Les visiteurs ont pu en apprendre un peu plus sur les entreprises certifiées en participant à un jeu et en tentant de gagner l'un des deux paniers cadeaux remplis de produits qui ont servi lors du tournage de la publicité!

Programme de paiement anticipé (PPA) 2014-2015 – Cultures commerciales

Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ) offre le PPA au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Ce programme d'avance en espèces permet aux entreprises agricoles admissibles d'obtenir un prêt maximal de 400 000 \$ sur leurs gains commercialisés, dont le premier 100 000 \$ sans intérêt.

Le programme devrait être disponible à compter du 1^{er} avril 2014. La FPCCQ vous rappelle que les producteurs de grandes cultures devraient penser à s'inscrire au printemps pour tirer avantage de ce programme d'avance en espèces. Ceci vise à vous permettre de bénéficier de liquidités supplémentaires lors de la période des semis, plutôt que d'attendre à l'automne au moment de la récolte. **Cependant, vous serez alors dans l'obligation d'être protégé par l'assurance récolte. Souvenez-vous que la date limite pour vous assurer est le 30 avril 2014.** Vous devrez également présenter un rapport officiel après la récolte à l'automne, et fournir une preuve d'assurance pour vos produits de ferme en stock.

L'ÉROSION : CLARIFIONS LES CHOSES

Par Marie Beaupré et Josiane Riopel, biologistes
Coordonnatrices en gestion de l'eau en milieu agricole
Club agroenvironnemental de l'Estrie



En travaillant avec la terre, les producteurs agricoles sont à même de constater les dégâts causés par l'érosion. Bien qu'étant vue comme une bête noire, il est bien de se rappeler que l'érosion est un phénomène naturel et que sans facteurs aggravants, elle ne cause pas de problèmes majeurs. L'amplification de l'érosion provient des activités humaines telles que la construction, l'urbanisation, l'agriculture et la foresterie. Ces dernières laissent les sols à nu ou les imperméabilisent. L'accélération de ce phénomène provoque des conséquences tant sur le plan environnemental (e. : dégradation de la qualité de l'eau) que socio-économique (ex : perte de sol fertile).

Grâce à une simple démonstration visuelle, les coordonnateurs en gestion de l'eau du Club agroenvironnemental de l'Estrie sont à même de démontrer que les différentes couvertures de sol ont un impact significatif sur la perte de sol et donc

sur la qualité de l'eau. Cette démonstration fait partie d'une trousse de sensibilisation à l'érosion qui a pour but de distinguer les facteurs qui font partie du processus naturel de ceux qui accélèrent ce phénomène. Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 3.1 – Approche régionale et a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

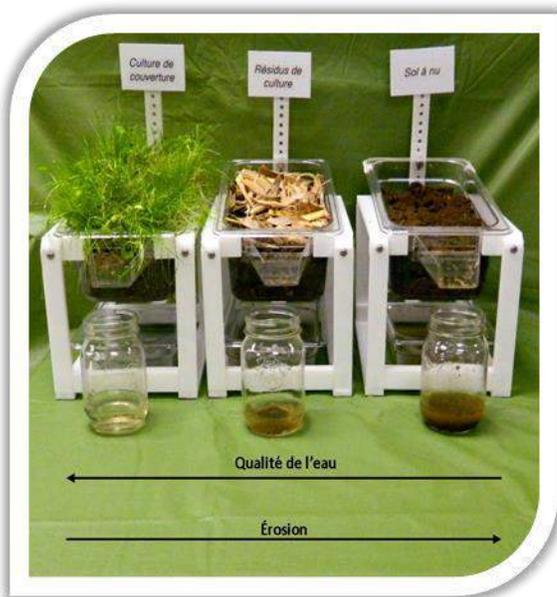
Tels qu'illustrés, trois bacs de terre ont reçu des traitements différents. Le premier représente une couverture du sol comme le ray-grass intercalaire. Le second est couvert de résidus de culture afin de représenter le semis direct ou le travail réduit du sol. Finalement, le troisième est un sol à nu, à l'image du labour conventionnel. La même quantité d'eau a été versée sur les trois traitements, pour ensuite être

récoltée par ruissellement. Les résultats obtenus à petite échelle sont sans équivoque et représentatifs de la problématique à grande échelle. De ce fait, cette démonstration joue un rôle clé sur la conception des impacts souvent sous-estimés des pratiques culturales sur la qualité des eaux de surface.

Si vous désirez voir cette démonstration, l'activité sera présentée pour une première fois par les coordonnateurs en gestion de l'eau du Club agroenvironnemental de l'Estrie lors de la journée d'information Grandes cultures et conservation des ressources. Venez nous y retrouver le 6 février prochain au pavillon Sévigny du Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Sherbrooke (Arrondissement Lennoxville).

SAVIEZ-VOUS QUE?

- Chaque année, **75 milliards** de tonnes de terre fertile sont perdues par l'érosion.
- **99 %** de l'approvisionnement alimentaire mondial provient du sol
- D'ici 2050, la production alimentaire mondiale devrait augmenter de **70 %**.



Pour plus d'information sur l'activité L'érosion – clarifions les choses

Communiquez avec Marie Beaupré, biol.
819 820-3001, poste 4367
marie.beaupre@partenaires.mapaq.gouv.qc.ca

Pour plus d'information sur la journée Grandes cultures et conservation des ressources

Communiquez avec Jean Patoine, agr., M. Env.
819 820-3001, poste 4373, ou sans frais au
1 800 363-7461.
www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie

Des résolutions professionnelles en agriculture? Pourquoi pas?

Yolande Lemire, conseillère en transfert d'entreprise, collaboration spéciale

Je suis tombée sur un article que je conservais dans mes documents et voilà que je m'inspire de cet article de Nathalie Côté, paru dans la Presse, nous suggérant de réfléchir sur des résolutions professionnelles, et ce, autant pour les propriétaires d'entreprises que pour la relève ou les employés.

Alors, voici donc une première résolution : savoir dire MERCI!

Pour un propriétaire d'entreprise, dire merci ou remercier ses employés pour les efforts fournis tout au long de l'année est une action incontournable. En effet, cette action devrait se réaliser tout au long de l'année. Tout le monde le sait : la performance d'une entreprise est attribuable au travail de l'ensemble de l'équipe qui s'implique. Qu'il soit individuel ou collectif, l'effort de tous est important. La reconnaissance de ses employés permet de déclencher une vague positive au sein de votre entreprise. En soulignant le travail de votre employé, de votre équipe de travail, vous soutenez l'effort. Et sachez qu'une fois que la personne s'est sentie reconnue, l'envie d'être à nouveau reconnu est présente parce que : c'est motivant de se faire reconnaître!

Reconnaître un geste produit par votre employé, une attitude, une initiative peut devenir un levier puissant au sein de votre entreprise. Des coûts? Aucun? C'est possible. Que ce soit par un sourire, une bonne poignée de main, un merci à la fin de la journée, un regard, savoir reconnaître le travail d'un employé permet de bien souligner les efforts de celui-ci et l'impact que son action produit sur l'entreprise.

Maintenant est-ce facile à réaliser? Oui... et non... La reconnaissance vous demande d'être attentif envers les actions de votre employé ou de votre équipe. Il faudra développer votre sens de l'observation. Prenez des notes sur les bons coups, les bonnes idées, les initiatives, l'ouverture à de nouvelles façons de faire de vos employés. Le moment venu, arrêtez-vous et exprimez-vous. Donnez-vous du temps pour utiliser avec aisance la reconnaissance au quotidien. Donnez aussi du temps à l'effet que procure la reconnaissance de prendre sa place. Il est important de ne pas renoncer devant l'effet : « Je lui ai dit qu'il a fait du bon travail et il a roulé les yeux! S'il pense que je vais... » Et moi, je vous dis : OUI, il faut poursuivre. Pourquoi? Parce que recevoir une marque de reconnaissance peut être aussi touchant que de recevoir un compliment inattendu. Les réactions peuvent être variées et maladroites, mais bien au fond, ce sera toujours positif. La reconnaissance est une action qui, une fois bien intégrée dans le quotidien des tâches peut devenir une grande force.

Savoir appliquer la reconnaissance dans vos pratiques de gestion quotidienne vous permettra de gagner un allié précieux pour le développement de votre entreprise et pour chacun de vos employés et des membres de votre équipe. Alors, allez-y!

Tournée d'information sur les nouvelles règles de transport

À la suite des nombreuses questions de producteurs sur le nouveau *Règlement concernant la visibilité et la circulation des machineries agricoles d'une largeur de plus de 2,6 mètres*, plusieurs syndicats locaux de l'UPA ont décidé de tenir des séances d'information à ce sujet.

François Thomas, urb., responsable de l'aménagement de la Fédération de l'UPA-Estrie ira rencontrer les producteurs du Haut-Saint-François, **le mercredi 12 février à 13 h 30** au Centre Culturel East Angus situé au 288, rue Maple à East Angus. Il pourra répondre à vos questions au sujet de ce règlement en plus d'expliquer diverses autres mesures en lien avec le transport agricole.

D'autres syndicats locaux ont tenu ou tiendront bientôt des rencontres du même type avec les producteurs de leur territoire. Les dates n'étaient pas toutes connues au moment d'écrire ces lignes.

Contactez vos administrateurs pour savoir si une réunion se tiendra près de chez vous. Vous trouverez leurs coordonnées au www.estrie.upa.qc.ca ou encore, téléphonez à la réception de votre Fédération de l'UPA-Estrie au 819 346-8905. Ne vous gênez pas pour vous joindre aux producteurs d'un autre syndicat local si vous avez manqué la rencontre de votre territoire.

La force d'un réseau, pour réduire vos impôts!

Consultez les experts du Service de
comptabilité et de fiscalité (SCF)
de l'UPA-Estrie

Nous sommes là pour répondre à vos besoins

- Choix de structure juridique (cie, senc, etc.)
- Fiscalité forestière et remboursement de taxe
- Service paye pour les producteurs
- Tenue de livre et comptabilité mensuelle
- Vente ou achat de ferme
- Planification fiscale
- Transfert de ferme
- Déclarations d'impôt
- Déclarations de TPS / TVQ
- Programme Agri-investissement
- Programme Agri-stabilité
- Programme Agri-Québec

*Le SCF est le seul bureau de
comptabilité et de fiscalité agricole
à but non lucratif.*

*Nos tarifs sont des plus compétitifs
et tous les surplus sont réinvestis
en services aux producteurs.*

**Des spécialistes en agriculture,
des partenaires pour vos affaires**



Pour nous joindre
à la Fédération de l'UPA-Estrie
composez 819 346-8905, poste 139

4300, boulevard Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 2A6

